

Site internet officiel : [www.louzac-saint-andre.fr](http://www.louzac-saint-andre.fr)

**LE MOT DU MAIRE** 📄 Après un mois de mai entrecoupé de jours fériés, avec une météo incertaine et des annonces économiques pessimistes, juin et juillet vont permettre à nos associations locales de proposer diverses manifestations festives. Celles-ci seront l'occasion de se retrouver, de faire de nouvelles connaissances et de passer un bon moment.

Pour juin, vous trouverez au fil de cette Lettre, trois occasions de faire la fête. Le **samedi 14 juin** la Diane des Borderies renouvelle son **repas champêtre**. Le **vendredi 20 juin** la **Fête de la musique** organisée par le Comité d'animation retrouve la Place des Borderies (entrée libre). Enfin l'Association des Parents d'Elèves, pour clôturer sa traditionnelle kermesse le **samedi 28 juin**, propose à la population de la Commune de s'inscrire pour un **repas suivi d'un concert**.

Et le mois suivant ne sera pas moins festif puisque le **vendredi 04 juillet** le Comité d'animation accueillera en partenariat avec la Commune et la Chambre d'Agriculture le **Marché des Producteurs de Pays** dans le champ de l'école. La Commune enchainera le **lundi 14 juillet** pour offrir son habituel **repas à l'occasion de la Fête nationale** ; les modalités d'inscription seront données dans la Lettre du mois prochain. Et le **dimanche 20 juillet** la Team Nos Loulous, après un brin d'aillet du 1<sup>er</sup> mai bien sympathique et réussi, envahira le terrain de foot pour la **Folle brocante**.

Comme vous le voyez, chacun devrait pouvoir trouver une occasion agréable de sortir de chez soi sans quitter la Commune avec un programme varié de manifestations. Et on ne peut qu'espérer que le début de l'été voit se rouvrir notre multiple rural afin que les habitants puissent retrouver un lieu de rencontre permettant d'assurer ainsi une nécessaire convivialité et un indispensable lien social tout au long de l'année.

Lilian JOUSSON

### FÊTE DE LA MUSIQUE

Le Comité d'animation organise sa manifestation musicale le **vendredi 20 juin dès 19 H sur la place des Borderies**.

Deux groupes seront présents : Johnny WIEHN et J & D.

Restauration et buvette sur place possibles.

### KERMESSE

L'Association des Parents d'Elèves organise sa traditionnelle kermesse le **samedi 28 juin** :

16 H 45 : spectacle des enfants

17 H 30 : ouverture des activités et de la buvette

20 H 00 : repas (sur réservation)

21 H 00 : concert du groupe Powerplug

Tous les habitants de la commune sont les bienvenus.

Renseignements et réservations pour le repas :

☎ 06.50.6.86.84 / 06.58.02.62.37

### TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- mardi 10 juin (le lundi 09 étant férié)

- lundi 23 juin

### REPAS CHAMPÊTRE

Fort du succès des années passées la Diane des Borderies organise à nouveau son repas champêtre le **samedi 14 juin à midi** à l'école Robert ROUX.

Pour 20 € (10 € pour les enfants de moins de 12 ans), vous pourrez déguster : melon au pineau et jambon de pays, civet de grand gibier, sanglier à la broche, haricots blancs, fromage, salade, tarte aux fruits.

Il est obligatoire de **réserver avant le 10 juin** :  
☎ 06.21.72.29.73 / ☎ 06.07.80.00.78

*Ne pas oublier d'apporter son assiette, son verre et ses couverts.*

### TRANSPORTS SCOLAIRES

**Les enfants qui utiliseront les transports scolaires pour se rendre à partir de septembre au collège ou au lycée doivent se rapprocher de Grand Cognac qui gère le service à partir du 1<sup>er</sup> juin.**

Les enfants déjà inscrits cette année vont recevoir une information directement par mail.

Pour les nouveaux inscrits, il faut faire les démarches en ligne sur le site de Grand Cognac.

Renseignements : ☎ 05 17 22 20 29  
[transports@grand-cognac.fr](mailto:transports@grand-cognac.fr)

## AGENDA

### CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES

Mardi 10 juin 14 H 00

Permanence à la mairie

Contact : Michèle LADIK (☎ 06.11.72.08.90)

### REPAS CHAMPÊTRE

Samedi 14 juin 12 H 00

Sanglier à la broche organisé par la Diane des Borderies à l'école de Louzac

### FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 20 juin

Animation musicale (Johnny WIEHN et J&D) organisée par le Comité d'animation à partir de 19 H sur la Place des Borderies (à côté du terrain de foot) avec possibilité de restauration sur place

### CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES

Lundi 23 juin 14 H 00

Permanence à la mairie

Contact : Michèle LADIK (☎ 06.11.72.08.90)

### ÉCOLE

Samedi 28 juin

Kermesse organisée par l'A.P.E. à partir de 16 H 45 avec en soirée un repas ouvert à tous suivi d'un concert de Powerplug

## PAROISSE

Pas de messe en juin

## GENDARMERIE

Les prochaines permanences à la Mairie de la brigade mobile dont dépend LOUZAC SAINT ANDRÉ sont fixées aux **mercredis 4 et 18 juin de 9 H à 12 H.**

## RECENSEMENT MILITAIRE

**Tout jeune habitant la Commune doit impérativement se faire recenser à la Mairie dans les trois mois suivants son seizième anniversaire.**

L'attestation remise à cette occasion est obligatoire pour passer examens, concours et permis de conduire.

## CIMETIÈRES

La Commune dispose de deux cimetières dont les concessions sont réservées aux habitants de LOUZAC SAINT ANDRÉ.

Pour tout achat de concession, les démarches sont à accomplir en Mairie.

Si l'entretien des espaces communs est du ressort des agents municipaux, celui de chaque tombe relève des familles qui en sont propriétaires.

**Toute demande de travaux pour construction d'un caveau, sa modification ou sa rénovation, doit être déposée en mairie par l'artisan ou le concessionnaire pour accord.**

## CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 22 mai

- **Rapport Social Unique** → Prise de connaissance de ce document relatif au personnel communal pour l'année 2025.
- **Personnel** → Validation de la réorganisation du service des écoles suite au regroupement sur un seul site de la maternelle et du primaire et approbation des deux suppressions de poste et des deux créations de poste en découlant.
- **Temps partiel** → Mise œuvre du principe de temps partiel après avis favorable du Compte de Gestion.
- **Créances éteintes** → Suite à la liquidation judiciaire du commerce l'Ibérica, passation d'une dette de 4630.28€ en créance éteinte puisque non recouvrable.
- **Chantier école** → Approbation d'une ligne de trésorerie complémentaire de 20 000€ et d'un prêt relais de 80 000€ dans l'attente du versement des subventions, notamment celle du Conseil Départemental.
- **Foncier communal** → Intégration d'une parcelle de 2a 94 ca sise au Finaubert dans le patrimoine communal suite à la procédure de bien sans maître engagée.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

La fin de l'année scolaire approche et il faut déjà penser à la prochaine.

**Tout enfant à partir de 3 ans doit être scolarisé.** L'école communale « Robert Roux » dispose de **trois classes permettant d'accueillir les élèves de l'entrée en maternelle au départ en sixième.** Pour les enfants de moins de 3 ans, l'accueil est possible uniquement en fonction des places disponibles.

**Tout parent n'ayant pas encore inscrit son enfant doit se rapprocher d'abord de la Mairie** afin d'obtenir un certificat de scolarité **puis de l'école** pour finaliser l'inscription.

## MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie sera fermé au public du mercredi 28 mai (18 H) au lundi 02 juin (9 H) à l'occasion du pont de l'Ascension ainsi que le lundi 09 juin.

## TAXI

Vincent BIALOSKORSKI, parent d'élève de l'école communale, vient de s'installer comme taxi conventionné sous l'enseigne Taxi Cognac Horizon et peut à ce titre intervenir sur LOUZAC ST ANDRÉ.

Contact : ☎ 06 82 64 90 56